



# Programme de formation AM

## LE PERMIS AM

### BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM

	Option Cyclomoteur		Option Quadricycle léger
Âges	14 ans		
Nombre de roues	2 roues	3 roues	4 roues
Définition	L1e ①	L2e ②	L6e ③
Vitesse	≤ 45 km/h		
Cylindrée ou Puissance	50 cm <sup>3</sup> ou 4 kW		
Poids à vide	-		< 350 kg
Restriction	Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger		



① Cyclomoteur



③ Quadricycle léger



② Tricycle

## LA FORMATION DE 7 HEURES

### LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	• 2 h	• Formation pratique hors circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles.</li> <li>• Connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.</li> <li>• Maîtrise technique du véhicule hors circulation.</li> </ul>
Séquences 2 et 4*	• 4 h	• Formation pratique en circulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilité et respect de la règle.</li> <li>• Prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers.</li> <li>• Facteurs et prise de conscience des risques.</li> </ul>
Séquence 3	• 1 h	• Sensibilisation aux risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.</li> <li>• Vitesse et conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).</li> <li>• Échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.</li> <li>• Échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.</li> </ul>

\* Les séquences doivent se dérouler dans l'ordre 1, 2, 3 et 4.

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION PRATIQUE DU PERMIS DE SECURITE ROUTIERE  
 Cette attestation est délivrée à la fin de la formation pratique du permis de sécurité routière.

Nom de l'organisateur : \_\_\_\_\_  
 N° d'agrément : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

Date et lieu de la formation : \_\_\_\_\_

Nom du titulaire : \_\_\_\_\_  
 Nom complet : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

à partir de 7 heures de formation pratique (y compris les services de nuit)  
 20 heures cyclomoteur  10 heures quadricycle léger à moteur

Date de délivrance de l'attestation : \_\_\_\_\_  
 Signature de l'organisateur : \_\_\_\_\_  
 Signature du titulaire : \_\_\_\_\_  
 Cachet de l'organisateur : \_\_\_\_\_  
 Cachet de la formation : \_\_\_\_\_  
 Cachet de l'école de conduite : \_\_\_\_\_

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.

